



Communiqué de presse n° 05/2021

Redéploiement des vols internationaux à l'aéroport Casablanca Mohammed V

A partir du **07 mai 2021**, tous les vols internationaux opérés au niveau du Terminal 2 de l'aéroport Casablanca Mohammed V (enregistrement et embarquement) seront transférés au Terminal 1 de cet aéroport.

Ce transfert a été décidé par l'ONDA, en concertation avec les compagnies aériennes et les divers partenaires aéroportuaires, dans un souci d'optimisation des ressources aéroportuaires et de rationalisation des coûts d'exploitation autant pour l'ONDA que pour ses partenaires.

Il est à rappeler que le Terminal 1 a été inauguré par Sa Majesté Le Roi que Dieu l'Assiste le 22 janvier 2019.

Ce Terminal 1 s'étend sur une superficie de 76 000 m² permettant l'accueil d'un trafic de **7 millions de passagers** par an. Il dispose d'installations et d'équipements modernes respectant toutes les précautions sanitaires (distanciation par le marquage au sol, files d'attente linéaires, distributeurs de gel désinfectant, ...).

Le personnel de l'ONDA et celui de ses partenaires restent mobilisés en permanence pour offrir une expérience passagers **saine** et **rassurante** et ce dans les meilleures conditions de **qualité de service**, de **sûreté** et de **sécurité**.

Ainsi, ce terminal dispose de :

- Un espace dédié à l'enregistrement sur deux niveaux (33 comptoirs au niveau 0 et 52 comptoirs d'enregistrement à l'étage) ;
- Un système de tri automatique des bagages d'une capacité de plus de **5 000 bagages/heure** ;
- Une zone dédiée aux formalités de police départ avec 39 postes d'émigration dont deux dédiés au « fast track »
- Un hall d'embarquement sur deux niveaux abritant :
 - Une galerie commerciale offrant un choix diversifié d'enseignes nationales et internationales agencées selon le concept « Walkthrough commercial » ;
 - Des restaurants et des cafés ;
 - Des salons vip ;
 - Une zone pour les fumeurs ;
 - ...

- 9 passerelles télescopiques dont une triple passerelle pour l'accueil des avions de type A380 ;
- Une zone de transit de 2 450 m² disposant de 18 postes d'émigration ;
- Des équipements pour fluidifier le cheminement du passager (trottoirs roulants, portes automatiques, escaliers mécaniques, ascenseurs, ...) ;
- Des facilités pour les personnes à mobilité réduite (rampes d'accès, des trottoirs roulants, des comptoirs adaptés, et des sanitaires dédiés) ;
- Une couverture Wifi gratuite et illimitée ;
- Un parking voiture à proximité sur 2 niveaux (2 075 places) ;
- Une aire de dépose minute ;

En accompagnement de ce transfert, un dispositif de signalétique claire et adapté est mis en place au sein et aux abords de l'aéroport pour faciliter l'orientation des passagers. Des agents d'orientation, reconnaissables à leurs tenues, sont également à la disposition des passagers pour apporter toute information ou aide.

Les passagers ayant déjà des vols programmés initialement au Terminal 2 seront également informés de cette mesure par leurs compagnies aériennes.


L'ONDA, procédera régulièrement, en collaboration avec ses partenaires, à l'évaluation de la situation, en fonction de l'évolution progressive du trafic et la levée des mesures restrictives de voyage. Une réouverture du Terminal 2 peut être décidée, dès le retour du trafic aérien à la normale.

Pour de plus amples informations, l'ONDA reste à l'entière disposition de ses clients :

Call Center opérationnel 7j/7 : 080 1000 224


Site internet : www.onda.ma

 Facebook : @OFFICENATIONALDES AEROPORTS

 Twitter : @Ondaofficiel

 LinkedIn : @Office National Des Aéroports

 YouTube : @Office National Des Aéroports

 Instagram : @Ondaeroports

Nouaceur, le 06 mai 2021